

Pour vous, le prélèvement automatique est une solution :

- **plus pratique** : nous nous chargeons de toutes les démarches ;
- **plus simple** : vous n'avez plus à envoyer de chèques ;
- **plus sûre** : vous ne courez pas le risque d'oublier ;
- **plus économique** : vous ne paierez aucun frais d'affranchissement.

Pour en bénéficier dès votre prochaine facturation :

- compléter très lisiblement au recto votre Autorisation de Prélèvement, sans omettre de la signer
- adressez-la sous enveloppe affranchie, accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal, à :

CEMOGEST
11, place Saint-Martin - B.P. 80394
57007 METZ CEDEX 01